

# SÉCURISER



# QUEL PRODUIT POUR **QUEL BESOIN** ?

## Signaux Girod, un acteur engagé...

Les enjeux des produits d'équipement de la chaussée sont multiples avec notamment le respect de la réglementation, la garantie d'une bonne lisibilité de la route, la sécurité des piétons, cyclistes, usagers des transports publics, l'aménagement et la sécurisation de zones de circulation dangereuses...

Pour répondre à ces enjeux, nous intervenons activement dans les projets novateurs de normalisation afin de vous proposer les produits et services adaptés aux contraintes de demain.

→ **membre de la Section Signalisation Horizontale du Syndicat des Equipements de la Route (SER).**

→ **participation active aux groupes de travail du SER.**

→ **fabrication française**

Notre engagement intervient également en tant que fabricant. En effet, la fabrication de nos produits de signalisation horizontale est 100% française.

## des produits certifiés...

### → certification NF Equipements de la route

Cette certification pour les produits de signalisation horizontale intègre trois référentiels :

- les règles générales de la marque NF
- le référentiel de certification de la marque NF Equipement de la Route
- l'annexe technique n°1 produits de marquage routier (NF 058).



ÉQUIPEMENTS DE LA ROUTE



PRODUITS DE  
SIGNALISATION HORIZONTALE  
NF 331  
[www.ecolabels.fr](http://www.ecolabels.fr)

### → certification NF Environnement

Notre démarche environnementale s'inscrit dans l'ensemble de nos développements produits. A performance d'usage égal, la marque NF Environnement distingue les produits dont l'impact sur l'homme et l'environnement est réduit.

## une large gamme pour répondre à vos besoins

### → Peintures, enduits à chaud et enduits à froids : 3 gammes de produits de marquage routier

Une gamme de peintures à l'eau ou solvantées (Pe et Ps) avec notamment l'Albizzia offrant le double avantage de la multicertification et du label NF Environnement. Une gamme d'enduits à froid ou deux composants (EF). Découvrez notre produit phare, la barrette Panax vigilance pour une mise en sécurité inégalée et Panax urbain S4 pour sa luminance et son adhérence sans charge ajoutée. Une gamme d'enduits à chaud ou thermoplastiques (EC).

### → produits de balisages et de sécurité

Bandes d'éveil à la vigilance dans le cadre de vos aménagements PMR, séparateurs de voies, piquets neige, balises, plots certifiés pour une sécurisation des zones dangereuses ou encore ralentisseurs...



• test de certification



• test de certification



• barrette Panax Vigilance



• balise J13



reflex

page 180



nova

page 181



balise J13

page 182

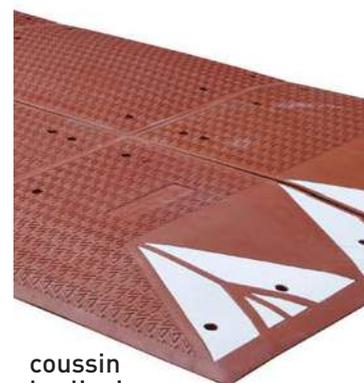
## innovation



plot verre

page 182

## éco- conception



coussin  
berlinois

page 183



produits  
de marquage

page 186



bande  
d'éveil

page 192

# P.M.R.

→ équipement de la chaussée :

### Des produits innovants...

Découvrez nos dernières innovations au service de la sécurité : Panax barrette vigilance, Panax urbain S4...

Pose, marquage au sol, conseils... des équipes à votre service pour la mise en œuvre de vos projets.

# balises

## avantages

## caractéristiques



type J1\*  
+ J1 glissière



type J1 bis\*  
+ J1 bis glissière



type J3\*  
+ J3 glissière

### → balise «universelle»

Balise s'adaptant à tous les socles et embases cylindriques présents sur le marché grâce à sa base décagonale.

- balise en polyéthylène souple haute densité.
- hauteur : 1600 et 1800 mm.
- traitement anti-U.V.
- film rétroréfléchissant classe 2.
- fixation sur glissière ou embase.



embase\*  
pour J1 - J3 - J13

### → remplacement de la balise sans terrassement

### → assure la stabilité et la pose des balises

- Embase en PEHD recyclé.
- hauteur : 300 mm
- longueur : 300 mm
- largeur : 230 mm



reflex\*  
type J5

brevet déposé



documentation disponible sur [www.signaux-girod.fr](http://www.signaux-girod.fr)

### → sécurité

Reflex est un système de signalisation autorelevable particulièrement efficace. Il se repositionne instantanément en cas de choc.

### → solidité à 360°

Quel que soit l'angle de choc, la balise Reflex est conçue pour résister à l'impact d'un véhicule.

### → économie

Rapide à mettre en place, vous gagnez du temps de pose. En cas de détérioration, possibilité de racheter des pièces détachées.

- embase : ressort métallique surmoulé d'élastomère EPDM.
- subjectile : polycarbonate opaque 5 mm.
- film : classe 2 de marque 3M.
- 2 kits de fixation possibles : platine à ancrer (dans fourreau 80x40) ou platine à fixer au sol sans aucune obligation de DICT.
- pièces détachées : subjectile, embase, platine avec douille, platine pour fourreau 80 x 40.
- dimensions : 350 x 350 mm ; 500 x 500 mm ; 700 x 700 mm.
- décors : J4, J5, J14a, B21.

\* hors certification

## /// que dit la réglementation ?

d'après l'article 9-2 de l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière • Partie 1

**"Les balises sont des dispositifs implantés pour guider les usagers ou leur signaler un risque particulier, ponctuel ou linéaire."**

**J1 :** "Les balises J1 ont pour objet de matérialiser le tracé extérieur des virages qui peuvent ne pas apparaître clairement aux automobilistes. Dans les sections fréquemment enneigés, la balise est dénommée J1 bis."

**J3 :** "Les balises J3 ont pour objet de matérialiser, hors carrefour à sens giratoire, une intersection."

**J5 :** "La balise J5 a pour objet de signaler le contournement par la droite d'un îlot séparateur en saillie annoncé par une ligne continue. Elle ne

porte pas valeur d'obligation comme la ligne continue mais elle améliore la perception éloignée de l'îlot, de jour comme de nuit."

**J11 :** "Les balises J11 ont pour objet de renforcer le marquage permanent longitudinal continu sur des points singuliers : guidage, canalisation de trafic ; dissuasion, empêchement de manœuvre dangereuse."

**J12 :** "Les balises J12 ont pour objet de renforcer le marquage permanent longitudinal continu exclusivement dans la signalisation des divergents."

# balises

## avantages

## caractéristiques

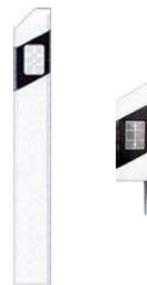
### → excellente durabilité

Tissu de très haute qualité. Résistance face aux intempéries et aux rayons UV.

- balise en polyéthylène haute densité.
- hauteur 1300 mm.
- section triangulaire 150 x 150 x 120 mm.
- réflecteurs catadioptriques fixés par rivets.
- traitement anti UV.

### type J6 + J6 glissière

modèle certifié CE



### → robustesse et flexibilité

Géométrie spécifique renforçant la flexibilité de la balise tout en garantissant une rigidité exceptionnelle. Géométrie soufflet permettant de diminuer l'effet d'arrachement soumis à la balise lors d'un impact de véhicule.

- ensemble complet homologué S.T.N.A. : mât basculant (rouge et blanc) haubanné, à sceller de 7400 mm, une girouette, une manche à air Ø 500 mm, longueur 2250 mm hors option éclairage. Manche à air seule.
- ensemble complet simplifié : mât fixe blanc à sceller de 4000 mm. Manche à air seule Ø 300 mm, lg 1200 mm

### type J7 \* manche à air



### → écoconception

Optimisation de la répartition matière tout en obtenant une robustesse exceptionnelle.

- polyéthylène basse densité 100 % recyclable.
- protection anti-UV.
- haut de la balise Ø 200 mm, bas de la balise Ø 165 mm.
- platine de fixation : polymère technique 100 % recyclable.
- bouchon obturateur : biopolymère 100 % biodégradable en milieu naturel (présence de micro-organismes) (suivant norme DIN EN 13432).
- système d'ancrage : douille SPIT avec système obturateur facilitant la mise en place de la balise.

### → bouchon obturateur bio-dégradable

Compression éjectant le bouchon lors de l'écrasement d'une balise par un véhicule.

Bouchon bio-dégradable qui se décompose en contact avec le sol et les micro-organismes.



## nova

### type J11 - J12

modèle certifié et brevet déposé  
N° J11 - J12 24A

autres couleurs non certifiées

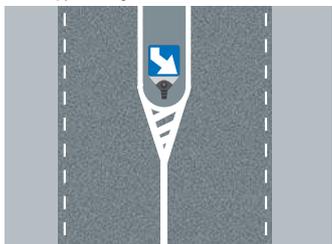


\* hors certification

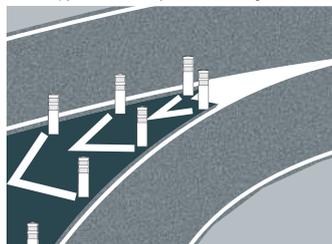
## //// que dit la réglementation ? //////////////////////////////////////

d'après l'article 9-2 de l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière • Partie 1

balise type J5 (ligne continue en amont)



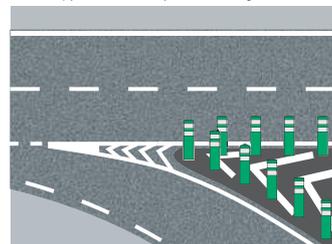
balise type J11 (exemple en convergent)



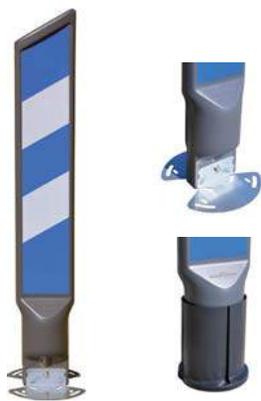
balise type J11 (exemple en renforcement)



balise type J12 (exemple en divergent)



# balises



type J13\*  
balise d'obstacle

### avantages

→ balise orientable sur site

Grâce à deux systèmes de pose.

→ compatible avec les ancrages existants.

### caractéristiques

- balise monobloc simple ou double face, en polyéthylène haute densité noir 100% recyclé.
- film rétro réfléchissant classe 2 sérigraphié bleu.
- dimensions : 250 x 1600 mm.
- conforme à la réglementation.
- pose sur platine métallique : orientation de la balise tous les 30°.
- pose sur embase : orientation de la balise tous les 10°.



type J14a\*  
balise de musoir

- polyéthylène haute densité teinté dans la masse.
- monobloc robuste et fiable.
- Ø 1000 mm ou Ø 2000 mm.
- flèches en film rétro réfléchissant.
- vert en film non rétro réfléchissant ou classe 2.

# plots



type J15a  
plots de route  
statiques

avec réflecteurs céramique  
Certification CE : 0086-CPD-498498

### caractéristiques

- utilisé sur tous les types de lignes de délimitation de voies et sur lignes d'effets stop et de cédez le passage.
- plot simple et double face blanc ou double face vert (délai à prévoir), rétro réfléchissant en fibre de verre avec 1000 microprismes/cm.
- 116 x 81 x 18 mm. Fixation sur la chaussée par collage.
- préciser la couleur à la commande.



type J15a  
Plots de route à LED  
dynamiques

- utilisé sur tous les types de lignes de délimitation de voies et sur lignes d'effets stop et de cédez le passage.
- feu à LED dynamiques à cellule solaire équipé de catadioptrés acryliques.
- existent en monodirectionnel (2 LED) blanc ou jaune ou rouge\*, vert\*, bleu\* ou bidirectionnel\* (4 LED) blanc.
- plot étanche en polycarbonate et résine transparente. Déclenchement crépusculaire (lumière inférieure à 200 lux).
- dimensions : 102 x 82 x 20 mm. Poids : 170 g.
- pose : par collage au sikadur 31 (non commercialisé dans ce catalogue).



type J15b  
plots de bordure  
en verre trempé

Ø50 mm

Ø100 mm

- fixé sur les bordures d'îlot ou de trottoir.
- rétro réflexion : 360° par catadioptré.

- Ø 50 mm, hauteur 50 mm, poids 150g.
- résistance à la compression → 18 t.
- fixation : encastré dans carottage.

- Ø 100 mm, hauteur 45 mm, poids 480g.
- résistance à la compression → 35 t.
- fixation : encastré dans carottage et collé.
- certification : EN 1463-1 & EN 1463-2

\* Délai et quantité minimum, nous consulter.

# éléments de glissière



type ordinaire\*

\* hors certification

### caractéristiques

- tôle aluminium 18/10 pliée.
- film rétro réfléchissant double face de classe 1 ou classe 2.

//// que dit la réglementation ? //////////////////////////////////////

d'après l'article 113-3 et 117-2 de l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière • Partie 1

**J15a** : Les balises J15a ont pour objet d'améliorer le guidage des usagers en complément de la signalisation horizontale permanente.

**J15b** : Les balises J15b ont pour objet d'améliorer la perception de nuit des aménagements équipés de bordures.

## coussins berlinois \*

### avantages

#### → sécurité de l'usager

Emblème Signaux Girod moulé dans le caoutchouc créant un relief garantissant un coefficient SRT durable dans le temps. Coefficient de SRT, mesuré selon la norme NF EN 13036-4, supérieur aux exigences du certu. (de 1,06 en glissance à sec et 0,60 en glissance humide pour une exigence minimum de 0,45).

#### → coussin amovible et démontable

#### → conditionnement unitaire en caisse bois

### caractéristiques

- coussin composé de 6 éléments en caoutchouc vulcanisé (2/3 en caoutchouc recyclé et 1/3 en EPDM), fixations comprises.
- éléments de liaison.
- traitement anti UV. Coloris rouge.
- mode de pose : fixation par tire-fond et chevilles.
- bandes rétro réfléchissantes blanches (dents de requin).
- dimensions : coussin monté 1800 x 3000 mm. Epaisseur 65 mm.
- conforme aux recommandations du CERTU.



## ralentisseur de voie privée \*

### avantages

#### → sécurité

Ce ralentisseur permet de limiter la vitesse sur des voies privées, des parkings, industries, etc.

### caractéristiques

- matière : caoutchouc recyclé par vulcanisation.
- fixation sur la voie avec chevilles et tire-fonds.
- couleur : noir et jaune.
- dimensions : 500 x 430 x 50 mm (élément rectangulaire) et 250 x 400 x 50 mm (demi-rond).



## séparateurs de chaussée \*

### caractéristiques

- caoutchouc recyclé avec armature en métal.
- coloris brique, bandes PVC blanches.
- éléments 1200 x 150 x 50 mm.
- poids : 6 kg.
- renforcé par un insert métallique intégré.
- 3 points de fixation sur la chaussée avec bicomposant.
- 1 ou 2 plots en option.



## piquets neige \*

### caractéristiques

- 215 g/mètre.
- piquet neige bi-matière en PVC recyclé et PVC.
- diamètre extérieur : 25 mm.
- hauteur : 2,10 m.
- finition inférieure du tube : coupe droite.
- film rétro réfléchissant, classe 2.
- avec bouchon.

modèle économique



- 280 g/mètre.
- piquet neige bi-matière PVC / PEMD.
- diamètre extérieur : 25 mm.
- hauteur : 2,10 m.
- finition inférieure du tube : pointe agrafée.
- film rétro réfléchissant, classe 2.
- avec bouchon et pointe.

modèle résistant



# COMMENT BIEN CHOISIR VOTRE PRODUIT DE MARQUAGE ROUTIER ?

Nos produits de marquage permettent de sécuriser l'ensemble des voies de circulation sur route, en ville comme en agglomération ou campagne. Voici quelques conseils pour vous guider dans votre choix.

documentation disponible sur [www.signaux-girod.fr](http://www.signaux-girod.fr)



## 1 / rappel réglementaire :

Les produits de marquage jaunes ou blancs, permanents ou temporaires, doivent respecter l'arrêté du 10 mai 2000 relatif à la certification de conformité des produits de marquage de chaussées, ainsi que l'arrêté du 01 juillet 1991 relatif aux tolérances sur leurs compositions.

Les produits de saupoudrage doivent respecter l'arrêté du 7 octobre 2004 relatif au marquage CE. Les dispositifs d'alerte sonore doivent respecter l'arrêté du 12 mars 2012 relatif à l'équipement des autoroutes en dispositifs d'alerte sonore en rive de la chaussée.

## 2 / quels matériels et produits de marquage sélectionner ?

Selon le type de chantier, vous avez le choix entre différentes familles de produits de marquage routier : les peintures, les enduits à froid et les enduits à chaud.

Les peintures sont particulièrement adaptées aux travaux de marquage linéaire de maintenance et en travaux neufs lorsque le ressuage de l'enrobé n'est pas terminé (derrière finisseur).

Les enduits à froid sont idéals pour réaliser tous les marquages fortement sollicités comme les passages piétons, stops, cédez-le passage... car ils possèdent une grande résistance mécanique. Ils sont généralement appliqués manuellement.

Les enduits à chaud ont l'avantage de sécher immédiatement et de réduire ainsi la gêne occasionnée aux usagers. Ils possèdent aussi une grande résistance mécanique.

Suivant la destination de l'application (en milieu urbain ou routier) et la

famille de produits sélectionnée, un type d'application est adapté à vos besoins : une application à la machine ou bien manuelle.

Pour sélectionner le produit correspondant à vos attentes, nous vous invitons à comparer les différentes performances techniques auxquelles doivent répondre les produits de marquage :

- Qd (en mCd/m<sup>2</sup>/Lux) : visibilité de jour ou luminance
- RL (en mCd/m<sup>2</sup>/Lux) : visibilité de nuit par temps sec
- SRT : résistance au glissement = coefficient SRT
- DAS : niveau sonore défini par la hauteur du marquage
- RW, RR (en mCd/m<sup>2</sup>/Lux) : VNTP marquage visible la nuit par temps de pluie

Notre équipe commerciale reste à votre disposition pour vous aider à choisir le bon produit en termes d'adhérence, de durabilité, de visibilité de nuit et de jour, de sonorité.

## 3 / quelles caractéristiques pour la certification des produits de marquage ?

Selon les normes NF EN 1824, NF EN 1436 et les règles de certification NF 058 signalisation horizontale, les produits de marquage routier doivent répondre à des critères de performances. Un test est réalisé maintenant pendant deux ans sur nos produits dans des conditions de trafic et climatiques réelles.

### → ensemble des classes de performances selon la norme NF EN 1436

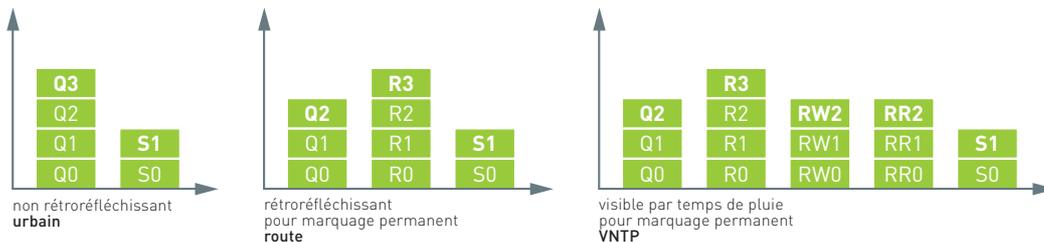


Les spécifications techniques auxquelles doivent répondre les produits de marquage portent sur les critères suivants, définis par la norme NF EN 1436.

- Qd (en mCd/m<sup>2</sup>/Lux) : visibilité de jour ou luminance
- RL, RW, RR (en mCd/m<sup>2</sup>/Lux) : visibilité de nuit par temps sec, par temps humide et par temps de pluie
- SRT : résistance au glissement = coefficient SRT
- DAS : niveau de performance sonore défini par la hauteur du marquage.

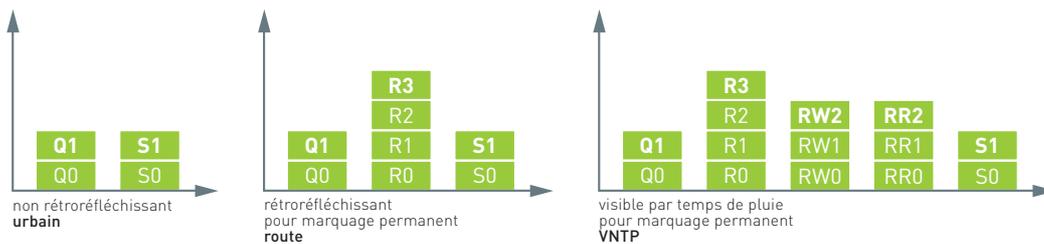
## → minimas de performance des produits de marquage permanents blancs

d'après l'arrêté du 10 mai 2000.



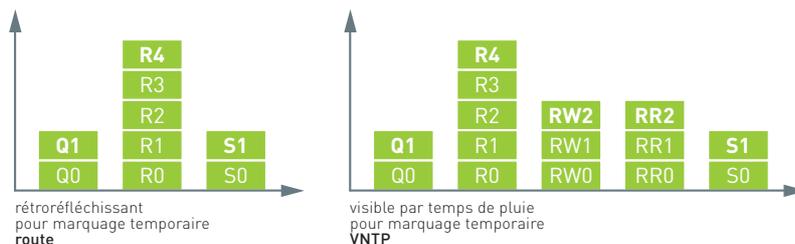
## → minimas de performance des produits de marquage permanents jaunes

d'après l'arrêté du 10 mai 2000.



## → minimas de performance des produits de marquage temporaires jaunes

d'après l'arrêté du 10 mai 2000.



Essais routiers selon la norme NF EN 1824

Tout produit de marquage doit être certifié à l'issu d'un test routier. Il permet de qualifier la durabilité en termes de passages de roues (PR) dans des conditions réelles d'usage.

Les lettres P (Permanent) ou T (Temporaire) suivies d'un nombre indiquent la durée de vie du produit certifié.

Pour les produits permanents :

- P1 : 50 000 PR
- P2 : 100 000 PR
- P3 : 200 000 PR
- P4 : 500 000 PR
- P5 : 1 000 000 PR
- P6 : 2 000 000 PR

Pour les produits temporaires :

- T1 : 50 000 PR
- T2 : 100 000 PR

## 4 / quels sont les bénéfices de nos produits multi-certifiés ?

Une multi-certification permet d'associer à un seul et même produit plusieurs certificats pour autant d'applications différentes. Ainsi le produit de marquage est unique. Seuls changent les produits de saupoudrage et/ou d'injection mentionnés sur le certificat choisi.

La multi-certification apporte une grande polyvalence d'utilisation et donc une facilité de gestion de vos stocks de produits de marquage. C'est ainsi qu'avec un seul produit vous pouvez répondre à des besoins différents en termes de durée de vie (P), visibilité de jour (Q), rétro réflexion (R), adhérence (S) et niveau sonore (DAS).

Albizzia, peinture à l'eau : 8 certifications

Alba, peinture à l'eau sans odeur : 2 certifications

Oléa, peinture à l'eau sans odeur et sur base végétale renouvelable : 4 certifications

Séquoia et Acacia, peinture solvantée sans solvant nocif : 3 certifications ; Ginko urbain, peinture jaune solvantée sans solvant nocif : 1 certification

Styrax, enduit à froid : 2 certifications

Panax, enduit à froid : 6 certifications ;

Filao route, enduit à froid jaune : 1 certification

Nous vous offrons une gamme de produits possédant les performances adaptées aux besoins des applicateurs et des usagers de la route.

**Notre équipe pluridisciplinaire, composée d'experts en formulation, réalise les produits de demain dans le plus grand respect de l'environnement et des réglementations en vigueur.**

# peintures à l'eau



## avantages

- **multi-certification de la peinture Albizzia**
- **sécurité**  
Produits NF Environnement pour la préservation de la santé et de la sécurité de l'applicateur et de l'environnement.
- **résistance**  
Résiste durablement aux sollicitations du trafic.
- **stockage**  
Non soumis à la réglementation concernant le transport et le stockage des produits dangereux.

## caractéristiques

- les fiches commerciales et de données de sécurité de nos produits de marquage sont disponibles sur notre site internet [www.signaux-girod.fr](http://www.signaux-girod.fr)
- coloris : blanc.
- conditionnement : pot métallique de 25 kg ou fût de 300 kg.
- 36 pots de 25 kg par palette (900 kg) / 4 fûts de 300 kg par palette (1200 kg).

P6 Q3 S3\*

nouveauté !

## Albizzia urbain

N°certification : 1H 1648 S3

peinture ref : 0109574 + charge antidérapantes Minigrain 2 ref : 0148109

blanc

Peinture non-rétro réfléchissante à usage urbain.

→ **antiglimpance, idéal pour vos passages piétons !**

P5 Q2 S2 R4\*

## Albizzia route

N°certification : 1RH 1457 S2

Peinture ref : 0109574 + billes de verre 500 180 WBP SRT ref : 0157465

blanc

Peinture rétro réfléchissante à usage routier.

→ **excellente visibilité de nuit à bas grammage.**

P5 Q2 S1 R4\*  
P4 Q2 S1 R5\*

## Albizzia route illico

N°certification : 1RH 1299 S1

peinture ref : 0109574 + bille de verre Starlitebead 1000 GV AC90 ref : 0121013 + accélérateur Visilok ref 0148065

blanc

Peinture rétro réfléchissante avec accélérateur de temps de séchage.

→ **excellente visibilité de nuit associée à un accélérateur de séchage par temps humide.**

P5 Q2 S1 R4\* nouveauté !  
P4 Q2 S1 R5\*

## Albizzia route and go !

N°certification : 1RH 1647 S1

peinture ref : 0109574 + billes de verre 500 180 WBP ref : 0119370

blanc

Peinture rétro réfléchissante P1B à roulabilité immédiate.

→ **le P1B par excellence !**

P5 Q2 S1 R3  
P4 Q2 S1 R4\*

## Albizzia route and go 1!

N°certification : 1RH 1456 S1

Peinture ref : 0109574 + billes de verre 600 125 AC90 ref : 0056218

blanc

Peinture rétro réfléchissante P1B à roulabilité immédiate.

→ **le P1B par excellence !**

P5 Q2 S2\* R3  
P4 Q2 S3\* R3

## Albizzia route optima

N°certification : 1RH 1374 S2

peinture ref : 0109574 + billes de verre 500-180 WBP SRT ref : 0157465

blanc

Peinture rétro réfléchissante avec dosage optimisé à usage routier.

→ **dosage optimisé par une application alliant visibilité de nuit et adhérence.**

P4 Q2 S1 R4\*  
RR2 RW4\*  
P3 Q2 S1 R5\*  
RR2 RW4\*

## Albizzia VNTP1

N°certification : 1RHP 1309a

peinture ref 0109574 + bille de verre Starlitebead 1000 GV AC90 ref : 0121013 et 600-125 AC90 ref : 0056218

blanc

Peinture rétro réfléchissante VNTP (visible de nuit par temps de pluie).

→ **VNTP pour vos marquages sécurisés.**

P4 Q2 S1 R5\*  
RR2 RW3\*

## Albizzia VNTP2

N°certification : 1RHP 1310a

peinture ref : 0109574 + billes de verre Vialux 30 WBP SRT ref : 0148047 + Echostar 5 WBP ref : 0140729

blanc

Peinture rétro réfléchissante VNTP (visible de nuit par temps de pluie).

→ **VNTP pour vos marquages sécurisés.**

\* caractéristiques supérieures aux exigences de la réglementation.



avantages

- **haute performance de visibilité de nuit**  
Usage urbain et routier donc gestion des stocks simplifiée.
- **multi-certification des peintures dernières générations Alba et Oléa**  
Alba, sans odeur d'ammoniaque et Oléa, sans odeur d'ammoniaque sur base végétale renouvelable.

caractéristiques

- les fiches commerciales et de données de sécurité de nos produits de marquage sont disponibles sur notre site internet [www.signaux-girod.fr](http://www.signaux-girod.fr)
- coloris : blanc.
- conditionnement : pot métallique de 25 kg ou fût de 300 kg.
- 36 pots de 25 kg par palette (900 kg) / 4 fûts de 300 kg par palette (1200 kg).



P5 Q3 S1  
P4 **Q4\*** S1

Alba urbain

n° de certification : 1 H 1458 S1  
Peinture ref : 0109583 + charges antidérapantes minigrain 2 ref : 0148109

blanc

Peinture non rétro réfléchissante à usage urbain.  
→ **luminance pour vos villes.**

P5 Q2 **S2\*** **R4\***

Alba route R4

n° de certification : 1 RH 1459 S2  
Peinture ref : 0109583 + billes de verre 500 180 WBP SRT ref : 0157465

blanc

Peinture rétro réfléchissante à usage routier.  
→ **visibilité de nuit élevée, idéale en repassage.**

P5 Q3 S1

Oléa urbain

n° de certification : 1 H 1463 S1  
Peinture ref : 0167605 + charges antidérapantes minigrain 2 ref : 0148109

blanc

Peinture non rétro réfléchissante à usage urbain.  
→ **complément de gamme pour vos villes.**

P4 Q2 **S3\*** R3

Oléa route S3

n° de certification : 1 RH 1461 S3  
Peinture ref : 0167605 + billes de verre 500 180 WBP SRT ref : 0157465

blanc

Peinture rétro réfléchissante à usage routier.  
→ **alliance de la visibilité de nuit et de l'adhérence.**

P4 Q2 S1 **R4\***  
P3 Q2 S1 **R5\***

Oléa route R4

n° de certification : 1 RH 1462 S1  
Peinture ref : 0167605 + billes de verre 500 180 WBP SRT ref : 0157465

blanc

Peinture rétro réfléchissante à usage routier.  
→ **haute visibilité de nuit.**

P5 Q2 **S2\*** R3

Oléa route optima

n° de certification : 1 RH 1534 S2  
Peinture ref : 0167605 + billes de verre 425 150 WBP SRT ref : 0205500

blanc

Peinture rétro réfléchissante à usage routier.  
→ **visibilité de nuit.**

GEM'O color

avantages

- **produits, prêts à l'emploi, conçus à partir de formules certifiées NF Equipements de la Route**
- **santé et sécurité de l'applicateur**  
Peinture sans chromate de plomb et sans odeur

caractéristiques

- les fiches commerciales et de données de sécurité de nos produits de marquage sont disponibles sur notre site internet [www.signaux-girod.fr](http://www.signaux-girod.fr)
- conditionnement pot métallique de 25 kg.
- 36 pots /palette (900 kg).

ref : 0138474



jaune  
RAL 1023

ref : 0133361



ocre  
RAL 1024

ref : 0133359



rouge  
RAL 3020

ref : 0161116



bleu  
RAL 5017

ref 0133357



vert  
RAL 6018

ref : 0133358



vert  
RAL 6024

ref : 0133360



noir

Autres couleurs nous consulter.

\* caractéristiques supérieures aux exigences de la réglementation.

# peintures solvantées sans solvant nocif



## avantages

- **sécurité**  
Peinture sans solvant nocif.
- **multi-certification de la peinture Séquoia et Acacia**
- **polyvalence**  
Permet de traiter l'ensemble de vos travaux (linéaires, marquages spéciaux...).

## caractéristiques

- les fiches commerciales et de données de sécurité de nos produits de marquage sont disponibles sur notre site internet [www.signaux-girod.fr](http://www.signaux-girod.fr)
- conditionnement : pot métallique de 25 kg, fût de 300 kg ou container de 1000 kg.
- 36 pots de 25 kg par palette (900 kg) / 4 fûts de 300 kg par palette (1200 kg) / 1 container de 1000 kg par palette (1000 kg) / possibilité de sachet de 25 kg.

P5 Q3 **S3\***

## Séquoia urbain

N°certification : 1H 1300 S3

peinture ref : 0109577 + charges antidérapantes Minigrain 2 ref : 0148109

blanc

Peinture non rétro réfléchissante à usage urbain.

→ **adhérence idéale en milieu urbain.**

P5 **Q4\*** S1 R3

## Séquoia route

N°certification : 1RH 1008 S1

peinture ref : 0109577 + billes de verre GV600-125 AC 90 ref : 0123665

blanc

Peinture rétro réfléchissante à usage routier.

→ **sa blancheur pour un produit rétro réfléchissant.**

P4 Q2 **S3\*** R3

## Séquoia route S3

N°certification : 1RH 1308 S3

peinture ref : 0109577 + billes de verre 500-180 SBP ECO SRT ref : 0148048

blanc

Peinture rétro réfléchissante à usage routier.

→ **alliance de la visibilité de nuit et de l'adhérence.**

P6 Q3 **S4\***

P5 Q3 **S5\***

## Acacia urbain

N°certification : 1H 1560 S4

peinture ref 0148066 + charges antidérapantes Minigrain 2 ref 0148109

blanc

Peinture non rétro réfléchissante à usage urbain.

→ **le top de l'adhérence pour la ville.**

P5 Q2 S1 R3

P4 **Q3\*** S1 **R4\***

## Acacia route and go 1 !

n° de certification : 1 RH 1455 S1

Peinture ref : 0148066 + billes de verre 600 125 SBP ECO ref : 0119422

blanc

Peinture rétro réfléchissante P1B à roulabilité immédiate.

→ **le P1B par excellence !**

P5 Q2 **S2\*** R3

P4 Q2 S2 **R4\***

## Acacia route and go !

N°certification : 1RH 1303 S2

peinture ref : 0148066 + billes de verre 425-125 AC90 Ref : 0148053 et type 600-125 AC 90 ref : 0056218

blanc

Peinture rétro réfléchissante P2B à roulabilité immédiate.

→ **le P2B par excellence !**

P5 **Q2\*** **S3\***

## Ginko urbain

N°certification : 1H 1302 S3

peinture ref : 0148067 + alu 21 ref : 0149780

jaune

Peinture non rétro réfléchissante jaune à usage urbain.

→ **le jaune permanent pour vos marquages en ville.**

# GEM color

## avantages

- **prête à l'emploi**
- **santé & sécurité de l'applicateur**  
Peinture sans chromate de plomb et sans solvant nocif.
- **produits conçus à partir de formules certifiées NF Equipements de la Route**

## caractéristiques

- les fiches commerciales et de données de sécurité de nos produits de marquage sont disponibles sur notre site internet [www.signaux-girod.fr](http://www.signaux-girod.fr)
- conditionnement pot métallique de 25 kg.
- 36 pots /palette (900 kg).

ref : 0140025



jaune  
RAL 1023

ref : 0148074



ocre  
RAL 1024

ref : 0142092



rouge  
RAL 3020

ref : 0139728



bleu  
RAL 5017

ref : 0148075



vert  
RAL 6018

ref : 0148076



vert  
RAL 6024

ref : 0139775



noir

Autres couleurs nous consulter.

\* caractéristiques supérieures aux exigences de la réglementation.



avantages

→ **durabilité**

Grande durabilité du produit.

→ **polyvalence**

Usage urbain et routier donc gestion des stocks simplifiée.

→ **sécurité**

Grâce à des performances d'anti-glissance élevées conférant des propriétés intéressantes de sécurité pour les piétons et les deux roues.

caractéristiques

- les fiches commerciales et de données de sécurité de nos produits de marquage sont disponibles sur notre site internet [www.signaux-girod.fr](http://www.signaux-girod.fr)
- conditionnement : pot en plastique de 6 kg. (5,9 kg d'enduit + 1 dose de durcisseur).
- 160 pots par palette (960 kg).
- conditionnement de Panax Barrette vigilance : pot en plastique de 15 kg (14,8 kg d'enduit + 2 doses de catalyseur).
- 44 pots par palette (660 kg).

# enduits à froid



P5 Q3 **S2\***

## Styrax urbain

N°certification : 2 H 298 S2

enduit ref : 0147693 + durcisseur ref : 0119475

blanc

Enduit à froid manuel non rétro réfléchissant à usage urbain, sans charges ajoutées.

→ son adhérence sans charges ajoutées.

P6 Q2 S1 R3 nouveauté !  
P5 Q2 S1 R4

## Styrax route

N°certification : 1RH 1646 S1

enduit ref : 0147693 + durcisseur ref : 0119475 + billes de verre type GX Ultra 620 - AC02 ref : 0233048

blanc

Enduit à froid rétro réfléchissant à usage routier.

→ visibilité de nuit

P6 Q4\* S1

## Panax urbain

N°certification : 1 H 1533 S1

enduit ref : 0157497 + durcisseur ref : 0119475

blanc

Enduit à froid non rétro réfléchissant à usage urbain.

→ forte visibilité de jour, sans charges ajoutées.

P6 Q4\* S4\*

## Panax urbain S4

N°certification : 2 H 1561 S4

enduit ref : 0157497 + durcisseur ref : 0119475

blanc

Enduit à froid non rétro réfléchissant à usage urbain.

→ luminance et adhérence idéales pour la ville sans charges ajoutées grâce à l'application avec une spatule crantée.

P5 Q3 S5\*

## Panax urbain S5

N°certification : 1 H 1376 S5

enduit ref : 0157497 + durcisseur ref : 0119475 + charges antidérapantes Minigrain 2 ref : 0148109

blanc

Enduit à froid non rétro réfléchissant à usage urbain.

→ le top en adhérence pour la ville.

P5 Q3\* S2\* R3

## Panax route optima 1

N°certification : 1 RH 1562 S2

enduit ref : 0157497 + durcisseur ref : 0119475 + billes de verre 425-125 BCP SRT GV 20 ref : 0209393

blanc

Enduit à froid rétro réfléchissant à usage routier.

→ l'excellence pour la visibilité de jour et de nuit.

\* caractéristiques supérieures aux exigences de la réglementation.

# enduits à froid



## avantages

- **durabilité**  
Grande durabilité du produit.
- **polyvalence**  
Usage urbain et routier donc gestion des stocks simplifiée.
- **sécurité**  
Grâce à des performances d'anti-glissance élevées conférant des propriétés intéressantes de sécurité pour les piétons et les deux roues.
- **panax barrette vigilance**  
Le produit certifié à la fois VNTP et DAS pour une mise en sécurité inégalée.

## caractéristiques

- les fiches commerciales et de données de sécurité de nos produits de marquage sont disponibles sur notre site internet [www.signaux-girod.fr](http://www.signaux-girod.fr)
- conditionnement : pot en plastique de 6 kg. (5,9 kg d'enduit + 1 dose de durcisseur).
- 160 pots par palette (960 kg).
- conditionnement de Panax Barrette vigilance : pot en plastique de 15 kg (14,8 kg d'enduit + 2 doses de catalyseur).
- 44 pots par palette (660 kg).

P5 **R4\*** RR2 RW2  
P6 R3

## Panax barrette vigilance

N°certification : 3 RHP 1535 B  
enduit ref : 0202859 + durcisseur ref : 0119475 + peinture ref : 0109574 + billes de verre solidplus 100 400 T15 ref : 0205498

blanc

Barrette d'enduit à froid rétro réfléchissant VNTP (visible de nuit par temps de pluie).

→ **barrette VNTP rétro réfléchissante durable.**

P3 **R4\***

## Panax barrette vigilance

N°certification : DAS 3 RH 1543 B  
enduit ref : 0202859 + durcisseur ref : 0119475 + peinture ref : 0109574 + billes de verre solidplus 100 400 T15 ref : 0205498

blanc

Barrette d'enduit à froid sonore rétro réfléchissant à usage routier.

→ **mise en conformité des routes et sécurisation des zones accidentogènes.**

P5 **Q2\*** S1 R3

## Filao route

N°certification : 1 RH 1559 S1  
enduit à froid jaune rétro réfléchissant ref : 0209391 + billes de verre solidplus 100 400 T18 K30 ref : 0209392

jaune

Enduit à froid rétro réfléchissant jaune permanent à usage routier.

→ **idéal pour la sécurisation de vos arrêts de bus.**

# GEM Flex color

## avantages

- **produits conçus à partir de formules certifiées NF équipements de la route**
- **grande durabilité du produit**

## caractéristiques

- les fiches commerciales et de données de sécurité de nos produits de marquage sont disponibles sur notre site internet [www.signaux-girod.fr](http://www.signaux-girod.fr)
- conditionnement : pot en plastique de 6kg.
- 160 pots /palette (960 kg).

ref 0148077



jaune  
RAL 1023

ref 0120111



ocre  
RAL 1024

ref 0133368



rouge  
RAL 3020

ref 0148078



bleu  
RAL 5017

ref 0148079



vert  
RAL 6018

ref 0133367



vert  
RAL 6024

ref 0133370



noir

Autres couleurs nous consulter.

\* caractéristiques supérieures aux exigences de la réglementation.

## avantages

### → durabilité

Grande durabilité du produit.

### → respectueux de l'environnement

Aucun rejet de solvant ni de composés organiques volatils. Sac thermofusible ne générant aucun déchet.

### → roulabilité immédiate

## caractéristiques

- les fiches commerciales et de données de sécurité de nos produits de marquage sont disponibles sur notre site internet [www.signaux-girod.fr](http://www.signaux-girod.fr)

- conditionnement : sac thermofusible

- 40 sacs de 25 kg par palette (1000 kg).



P5 Q2 S1 R3  
P4 Q2 S1 **R4\***

## Chrystalex EUR30

N°certification : 1 RH 1195 S1

enduit ref : 0095525 + bille de verre 600 125 TRM SRT ref : 0124366

blanc

Enduit à chaud extrudé rétro réfléchissant à usage routier.

→ **roulabilité immédiate.**

P5 Q2 S1 R3  
P4 Q2 S1 **R4\***

## Ennis TP1

N°certification : 1 RH 1194 S1

enduit ref : 0112395 + bille de verre Echostar 10 SRT TRM ref : 0148049

blanc

Enduit à chaud projeté rétro réfléchissant à usage routier.

→ **roulabilité immédiate.**

P5 **Q3\*** S1 R3  
P4 **Q3\*** S1 **R4\***

## Ennis TP2

N°certification : 1 RH 1196 S1

enduit ref : 0133371 + bille de verre 600-125 TRM SRT ref : 0124366

blanc

Enduit à chaud extrudé rétro réfléchissant à usage routier.

→ **excellente visibilité de jour.**

P4 **Q3\*** R3 **S2\***

## Ennis Sprayplastic 132 VF

N°certification : 1 RH 1193 S2

enduit ref : 0095526 + bille de verre 600-125 TRM SRT ref : 0124366

blanc

Enduit à chaud projeté rétro réfléchissant à usage routier.

→ **excellente visibilité de jour.**

\* caractéristiques supérieures aux exigences de la réglementation.

## avantages

### → produits préfabriqués d'aménagement très polyvalents

À utiliser sur chaussées en travaux neufs ou supports existants (enrobé ou béton). Préconisation : embellissement, aménagement «zone 30», entrée d'agglomération, micro-giratoire...

### → résistance

Sa dureté en fait un produit très résistant au trafic des véhicules et poids lourds.

### → rapidité de pose

Sa rapidité de pose assure une remise en circulation rapide.

## caractéristiques

- matériaux constitués de résine métacrylate, de granulats de marbre et/ou quartz.

# bordures et pavés



# résine d'enrobage Diamant

## avantages

### → résine 2 composants d'aménagements décoratifs routiers et urbains

### → grand choix de granulats naturels

### → disponible en différentes finitions suivant le trafic

## caractéristiques

- conditionnement : pot métallique de 25 kg (kit de 24,6 kg + 4 doses de 0,100 kg de durcisseur).

- peinture ref : 0182989 + 4 doses de durcisseur ref 0119475.

- 36 pots de 25 kg par palette (900 kg).
- les fiches commerciales et de données de sécurité de nos produits de marquage sont disponibles sur notre site internet [www.signaux-girod.fr](http://www.signaux-girod.fr)



# bandes d'éveil à la vigilance

Conformité à la norme :  
NF P98 - 351



## avantages

### → respect de la réglementation

dispositif podotactile d'éveil et de vigilance à l'usage des personnes aveugles et malvoyantes.

### → accessibilité

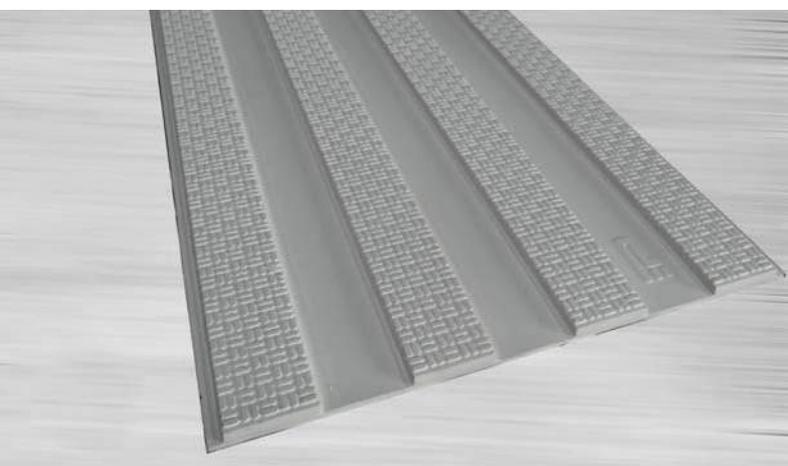
produit pour la mise en conformité de vos aménagements.

## caractéristiques

- dimensions : 600 x 412 mm, 825 x 412 mm, 825 x 600 mm.
- matière : résine de méthacrylate.
- coloris : blanc. Autres couleurs sur demande.
- conditionnement : par 2, 4 ou 8 suivant les dimensions.
- usage adapté à l'extérieur.
- pose : enduit 3kg / m<sup>2</sup>.

# bande d'aide à l'orientation

Conformité à la norme :  
NF P98 - 352



## avantages

### → conforme à la nouvelle réglementation

grâce à ses 4 nervures. Dispositif d'orientation à l'usage des personnes aveugles et malvoyantes.

### → conforme à l'arrêté du 1er août 2006

### → insensible aux UV et résistant au gel

### → antiglissement Motif "larmé" améliorant le coefficient d'adhérence.

## caractéristiques

- dimensions : 228 x 970 mm.
- matière : résine méthacrylate.
- coloris : blanc. Autres couleurs sur demande.
- conditionnement : 2 ou 5 unités.
- usage adapté à l'extérieur.
- pose : enduit 3kg / m<sup>2</sup>.

# marquage thermocollant



## avantages

### → facilité d'application

Marquage routier thermoplastique préfabriqué prêt à l'emploi s'appliquant à l'aide d'un chalumeau.

### → remise en circulation rapide

### → nombreux symboles

Mots, flèches, lignes...selon vos besoins.

## caractéristiques

- marquage routier thermoplastique préfabriqués.

Modèles de symboles, mots, flèches, lignes...nous consulter.

## //// que dit la réglementation ? //////////////////////////////////////

→ **bande d'aide à l'orientation** : "Le revêtement de cheminement doit être contrasté avec l'environnement". "Le cheminement doit comporter un repère continu tactile et visuel pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite" (arrêté du 01 août 2006).

→ **bande d'éveil à la vigilance** : "Implantation de ces produits obligatoire aux abaissés de trottoir des passages piétons lors des travaux en voirie". (décret 2006 - 1658 du 21 décembre 2006 complété par l'arrêté du 15 janvier 2007).

Conformité à la norme :  
NF EN 14 231

# nez de marche plat minéral

## avantages

### → profil plat antidérapant

grâce au complexe en résine méthacrylate et granulats minéraux permettant de sécuriser les déplacements dans les escaliers, sur les passerelles inclinées, rampes, platelages bois et autres infrastructures\*.

### → très résistant

à l'usure et à l'arrachement, à l'air salin et aux variations thermiques

## caractéristiques

- profil aluminium plat avec insert minéral intégré sur une rainure 30 ou 50 mm de largeur. Usage adapté à l'extérieur.
- matière : aluminium intégrant un insert minéral constitué de résine méthacrylique et de granulats de marbre 0.6/1.25.
- coloris : noir, gris, crème. Autres couleurs sur demande.
- dimensions : largeur de 39 ou 59 mm / longueur de 1150 mm, 1500 mm ou 2305 mm • conditionnement par 2 ou 10 profils • pose : à visser.



## contremarche P100

## avantages

### → bon repérage des contremarches

selon l'obligation que la première et la dernière marche soient munies d'une contremarche contrastée visuellement d'une hauteur d'au moins 10 cm depuis le plancher ou la marche inférieure.

### → adaptable à tous supports

### → facilité de pose

## caractéristiques

- matière : aluminium peint époxy, épaisseur : 15 mm.
- coloris : jaune, blanc, gris et noir.
- usage adapté à l'extérieur.
- dimensions : 100 x 1150 mm et 100 x 1500 mm.
- conditionnement par 2 ou 10 profils • pose : à visser.



## cornière aluminium minéral

## avantages

### → très résistant à l'usure et à l'arrachement

### → produit résistant au gel, à l'air salin et aux variations thermiques

## caractéristiques

- profil aluminium équerre avec insert minéral intégré sur une rainure de largeur 39 et 59. Usage adapté à l'extérieur.
- matière : aluminium intégrant un insert minéral constitué de résine méthacrylique et de granulats de marbre 0.6/1.25.
- coloris : noir, gris, beige. Autres couleurs sur demande.
- dimensions : largeur de 39 et 59 / longueur de 1150 mm, 1500 mm, 2305 mm
- conditionnement par 2 ou 10 profils • Pose : à visser.



## //// que dit la réglementation ? //////////////////////////////////////

→ \*profil plat de marche : selon la norme NF EN 14231, un coefficient de frottement mesuré au pendule SRT de 102 à sec et 87 sous eau (soit un classement S5) correspond à la catégorie maximum concernant les revêtements de chaussée.

# accessibilité en agglomération personnes à mobilité réduite (PMR)

→ aménagement extérieur

## Stationnement automobile

Tout parc de stationnement intérieur ou extérieur comporte une ou plusieurs places de stationnement adaptées pour les personnes handicapées et réservées à leur usage (au minimum 2%).

Une place est aisément repérable par tous à partir de l'entrée du parc de stationnement.

Les places sont localisées à proximité d'une entrée, de la sortie accessible, du hall d'accueil et reliées à ceux-ci par un cheminement accessible.

Chaque place est repérée par un marquage au sol ainsi qu'une signalisation verticale.

Largeur minimum 3,30x5m. Pour les places en épi ou en bataille, ajouter une surlongueur de 1,20 m afin d'indiquer la possibilité pour une personne d'entrer ou sortir par l'arrière de son véhicule.

## Équipement sur cheminement

### Détection physique des mobiliers

Un cheminement accessible est libre de tout obstacle. Les équipements doivent :

- s'ils sont suspendus, laisser un passage libre d'au moins 2,20 m.
- s'ils sont implantés sur le cheminement quelque soit la hauteur (ou en saillie latérale de plus de 15 cm) respecter certaines exigences décrites dans l'annexe 4 de l'arrêté (notamment comporter un élément bas positionné à 0,4 m du sol).

### Détection physique des obstacles bas

Sur le cheminement, les dimensions des bornes, poteaux, ... doivent respecter l'abaque de détection des obstacles bas.

## Escaliers

Les escaliers peuvent être utilisés en sécurité par les personnes handicapées, y compris lorsqu'une aide appropriée est nécessaire.

En haut de l'escalier et sur chaque palier intermédiaire, un revêtement de sol permet la vigilance (BEV).

Les nez de marches doivent :

- être contrastés visuellement par rapport au reste de l'escalier sur au moins 3 cm en horizontal.
- être non glissants.

La première et la dernière marche sont pourvues d'une contremarche (h=15 cm mini) visuellement contrastée.

## Chemineurs croisant un itinéraire véhicule

Lorsqu'un cheminement croise un itinéraire emprunté par des véhicules la covisibilité est garantie afin de permettre à chacun de pouvoir évaluer la possibilité de franchir le croisement sans risque de collision.

Pour cela, le cheminement comporte au droit de ce croisement :

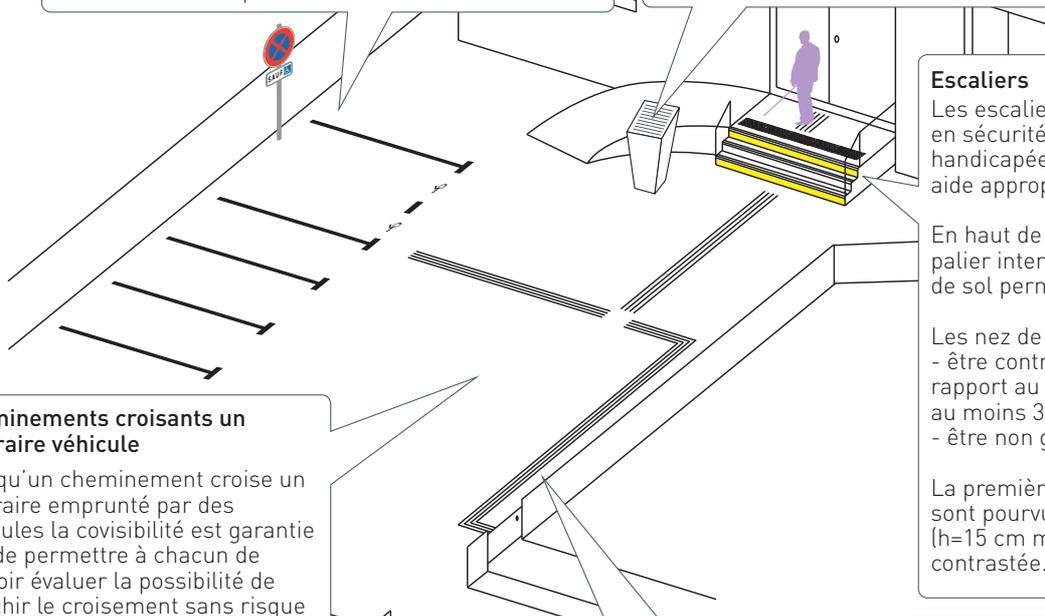
- un élément permettant l'éveil de la vigilance des piétons, élément respectant certaines exigences décrites dans l'annexe 7 de l'arrêté (les BEV conformes à la norme sont réputés satisfaire à ces exigences) ;
- un marquage au sol et une signalisation qui indiquent également aux conducteurs des véhicules qu'ils croisent un cheminement pour piétons.

## Chemineurs depuis l'entrée de terrain

Un cheminement accessible permet d'accéder à l'entrée principale des bâtiments depuis l'accès au terrain.

Le revêtement d'un cheminement accessible présente un contraste visuel et tactile par rapport à son environnement permettant sa détection à la canne ou au pied.

Des bandes de guidage (BAO) sont réputées satisfaire à ces exigences. À défaut, le cheminement comporte sur toute sa longueur un repère continu, tactile et visuel. Les bandes de guidages doivent respecter certaines exigences décrites dans l'annex 6 de l'arrêté. Les BAO conformes à la norme sont réputés satisfaire à ces exigences.



# établissement recevant du public (ERP)

→ aménagement intérieur

## Portes, portiques et sas

Les portes comportant une partie vitrée importante peuvent être repérées par les personnes malvoyantes, ouvertes comme fermées, à l'aide d'éléments visuels contrastés par rapport à l'environnement immédiat visibles de part et d'autre de la paroi vitrée.

## Circulation intérieure

Les circulations intérieures horizontales sont accessibles et sans danger pour les personnes handicapées. Elles répondent aux exigences applicables au cheminement extérieur.

## Escaliers

Lorsqu'un escalier est situé dans un espace de circulation, la partie située en dessous de 2,20 m, si elle n'est pas fermée, est visuellement contrastée, comporte un rappel tactile situé dans la zone de balayage d'une canne de détection.

## Escaliers

Les escaliers peuvent être utilisés en sécurité par les personnes handicapées, y compris lorsqu'une aide appropriée est nécessaire.

En haut de l'escalier et sur chaque palier intermédiaire, un revêtement de sol permet la vigilance (BEV ou autredispositif).

Les nez de marches doivent :

- être contrastés visuellement par rapport au reste de l'escalier sur au moins 3 cm en horizontal.
- être non glissants

La première et la dernière marche sont pourvues d'une contremarche (h=15 cm mini) visuellement contrastée.

